

ADMINISTRATION
48, rue de la République
DRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse 3

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Guillaume II
LE DÉBOULONNEUR

M. de Bismarck, même disgracié, continue à porter le poids de son souverain. Moins celui-ci est assuré du lendemain, plus il semble animé de haine et de rage contre l'homme sans lequel il ne serait sans doute aujourd'hui qu'un pauvre petit roi de Prusse.

Pour faire cette démonstration, il a dicté, paraît-il, une brochure qui est en train de faire son tour d'Allemagne et dont le retentissement commence à pénétrer les frontières. Il l'a dictée, ou du moins, l'a fait écrire sous son inspiration et sous ses yeux.

C'est dans des conditions semblables, sans doute, qu'a été écrit le violent libelle qui vient de paraître à Berlin sous ce titre : « La fin du prince de Bismarck ».

M. de Bismarck n'a rien fait pour la grandeur de la Prusse et de l'Allemagne; c'est entendu. Bien plus, si le vieux Hohenzollern l'avait écouté, il aurait conduit la Prusse à sa perte.

Si l'Allemagne voit diminuer son crédit, baisser sa puissance, — c'est la faute de son frénétique empereur Guillaume II. Si l'Allemagne soulève des défiances et excite des colères dans l'esprit de peuples ou de souverains avec lesquels elle faisait commerce d'amitié — c'est que les faits et gestes de son empereur Guillaume II n'ont rien de rassurant pour la paix de l'Europe.

Si l'Allemagne n'est déjà plus, au point de vue européen, l'Allemagne des Guillaume Ier, des Bismarck et des Moltke, la responsabilité en remonte uniquement au brouillon et agité Guillaume II.

Quelle qu'ait été l'œuvre du prince de Bismarck, ou du moins quelle qu'ait été sa part dans l'œuvre de la grandeur allemande, — il aura donc suffi, pour l'amoindrir ou peut-être la détruire, d'un Guillaume II.

C'est le cas de répéter le mot fameux : « A quoi tiennent les destinées d'un empire ! »

L'empereur d'Allemagne sans doute, ne vient de lancer cette charge à fond de train contre l'ancien chancelier — que pour prouver à l'Allemagne, au monde et peut-être à lui-même qu'il est encore vivant.

La France n'a pas mis son épée, elle a seulement déposé sa carte dans la balance de l'Europe; et cela a suffi pour mettre à néant les mystérieuses combinaisons de la Triple et déborder l'Europe de l'insupportable tyrannie de la chancellerie allemande.

La France n'a rien fait pour la grandeur de la Prusse et de l'Allemagne; c'est entendu. Bien plus, si le vieux Hohenzollern l'avait écouté, il aurait conduit la Prusse à sa perte.

Si l'Allemagne voit diminuer son crédit, baisser sa puissance, — c'est la faute de son frénétique empereur Guillaume II. Si l'Allemagne soulève des défiances et excite des colères dans l'esprit de peuples ou de souverains avec lesquels elle faisait commerce d'amitié — c'est que les faits et gestes de son empereur Guillaume II n'ont rien de rassurant pour la paix de l'Europe.

Si l'Allemagne voit diminuer son crédit, baisser sa puissance, — c'est la faute de son frénétique empereur Guillaume II. Si l'Allemagne soulève des défiances et excite des colères dans l'esprit de peuples ou de souverains avec lesquels elle faisait commerce d'amitié — c'est que les faits et gestes de son empereur Guillaume II n'ont rien de rassurant pour la paix de l'Europe.

Si l'Allemagne voit diminuer son crédit, baisser sa puissance, — c'est la faute de son frénétique empereur Guillaume II. Si l'Allemagne soulève des défiances et excite des colères dans l'esprit de peuples ou de souverains avec lesquels elle faisait commerce d'amitié — c'est que les faits et gestes de son empereur Guillaume II n'ont rien de rassurant pour la paix de l'Europe.

Saint-Petersbourg, l'objet de nombreux commentaires. On dit à ce propos que l'Église orthodoxe pourrait élever des objections à cause de la proche parenté qui existe entre les deux familles régnantes, mais on rappelle qu'il y a eu un précédent : le mariage du grand-duc Paul avec la princesse Alexandra.

LA CAISSE DES GRÈVES
La Fédération lithographique française avait convoqué, hier soir, les délégués des chambres syndicales à la Bourse du Travail pour leur soumettre une proposition tendant à la fondation d'une caisse des grèves.

UN NAVIRE ANGLAIS A MARSEILLE
L'avis-torpilleur anglais Polyphemus est arrivé à quatre heures, au port de la Joliette, provenant des îles d'Hyères.

LA LAICISATION SCOLAIRE
Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, rendu en vertu de l'article 43 de la loi du 30 octobre 1886, il ne sera fait, à partir de la rentrée scolaire 1891-1892, aucune nomination d'instituteurs publics congréganistes dans les départements du Lot, de la Mayenne et de la Vienne.

GUERRE ET MARINE
Paris, 22 août. Les chasseurs alpins. — On annonce que l'état-major général de la guerre proposera au ministre, dès sa rentrée, d'accueillir favorablement la requête du général Berger tendant à obtenir un outillage plus complet pour les chasseurs alpins.

Les fêtes de Portsmouth ont commencé. On peut être sûr que l'Angleterre n'y épargnera rien. Avant la réception d'aujourd'hui, son impatiante courtoisie avait prélué à cette grande démonstration par la visite rendue à l'escadre de l'amiral Duperre, par celle de l'amiral Hopkins, la même qui était, il y a peu de temps, la triple alliance dans les eaux de l'Adriatique.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

La Mort de M. Testelin
Paris, 22 août. M. Testelin, sénateur inamovible, dont nous avons annoncé hier la mort à la suite d'une attaque d'apoplexie était né à Lille, le 6 janvier 1814.

LE CZAR ALEXANDRE III
A propos de l'entente franco-russe : On s'occupait, il y a quelques jours, dans un cercle diplomatique, des relations nouvellement établies entre la France et la Russie; à ce sujet, un diplomate, voulant indiquer le caractère pacifique de ces relations, rappela le mot suivant fort peu connu et prononcé par le czar Alexandre III quelque temps après le fameux incident Schnobelé.

L'empereur n'est pas seulement pacifique; c'est, au fond, un modeste et un timide. Il n'y a pas longtemps, parlant de son frère aîné, celui qui mourut si prématurément à Nice, lui laissant la couronne impériale et pour lequel il avait une véritable vénération mêlée de tendresse, il dit en soupirant et avec mélancolie : « Quel bon frère j'ai perdu et quel grand empereur il eût été. »

On a oublié ou l'on ne sait peut-être pas que le czar Alexandre III a épousé la princesse Dagmar de Danemark, pour obéir au vœu suprême de son frère aîné qui était fiancé à cette princesse. Le grand-duc héritier, en mourant, laissa à son cher Alexandre une lettre touchante dans laquelle il lui demandait de prendre dans le cœur de la princesse Dagmar la place enviée que sa mort laissait vide.

On lit dans le Nord : Les fêtes de Portsmouth ont commencé. On peut être sûr que l'Angleterre n'y épargnera rien. Avant la réception d'aujourd'hui, son impatiante courtoisie avait prélué à cette grande démonstration par la visite rendue à l'escadre de l'amiral Duperre, par celle de l'amiral Hopkins, la même qui était, il y a peu de temps, la triple alliance dans les eaux de l'Adriatique.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

Le paquebot français Oweis, courrier d'extrême-Orient, partira demain soir avec de nombreux passagers, parmi lesquels MM. Chevaissieux, vice-président au Tonkin; Delecluse, chef de cabinet du gouvernement; le lieutenant-colonel Terrillon et le sous-lieutenant Lagarde, fils du directeur général des réceptions pénitentiaires, chargé d'une mission au Tonkin.

LE SCANDALE DE BESSÈGES
L'ex-percepteur Blayn, à la suite de certaines dénonciations dont il a été l'objet, a fait des aveux complets.

FRANCE ET GRÈCE
Hier, une manifestation francophile a eu lieu au théâtre du Phallos, à Athènes.

LE MARIAGE DU CZAREWITCH
Les fiançailles annoncées du czarévitch avec la princesse Marie de Grèce font, à ce casse-cou qui met la grève en communication directe, en deca du phare, avec le point culminant de la presqu'île du Raz, sauvage et sublime promontoire de granit, pointe hardie qui finit l'ancien monde, défie les tempêtes et domine l'Atlantique.

Le donanier allait et venait, nonchalamment, du pas lent et ennuyé des sentinelles, qui marchent moins pour se promener que pour ne pas se laisser surprendre par le sommeil.

Sur la côte, où l'on est marin de père en fils, on professe le mépris le plus caractérisé à l'endroit de ceux qui n'embarquent pas. Or, comme s'ils avaient honte d'être cloués sur le plancher des vaches, comme s'ils voulaient atténuer par leurs allures la réprobation dont ils sont l'objet, ces parias de la vie maritime affectent le langage propre aux populations parmi lesquelles ils vivent.

— Et vous, brigadier, questionna à son tour le donanier, on vous voit bien tard dans ces parages. Il y a donc un crabe sous roche ?

— Non m'en parlez pas. J'ai plus d'envie d'aller m'échouer sur mon cadre que de poursuivre ma croisière. Depuis ce matin, le camarade et moi nous brouillons sans pouvoir mettre la main sur ce bandit de Yan.

— Ouf ! c'est contre lui que vous en avez ?

— Parbleu ! Il y a un mandat d'arrêt. — Tonnerre de Prest ! Mais alors ça se gâte, son affaire ?

— Naturellement. Des deux marsons qu'il a si bien arimés l'autre jour sur la route de Plougastel, l'un a laissé pêter sa drisse avant-hier matin, pendant qu'on l'emportait à l'hôpital.

— Mort !

— Coulé à pic ! Quant à l'autre, il est en train, lui aussi, de larguer ses amarres.

— Hum ! c'est grave.

— Ouï, sans compter que des trois frères, vous savez, il n'y a que Làn qui tienne encore debout. Les deux autres, sont plus ou moins désespérés.

— Ho ! ho ! fit Hoël, sans dissimuler un sourire admiratif, le bon gars !

— Possible ! répliqua sentencieusement le brigadier; n'empêche que son cas est mauvais. — Article 309 du code pénal : « Si les coups portés et les blessures faites volontairement, mais sans intention de donner la mort, l'ont pour tant occasionnée, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés à temps. »

— Et vous, brigadier, questionna à son tour le donanier, on vous voit bien tard dans ces parages. Il y a donc un crabe sous roche ?

— Non m'en parlez pas. J'ai plus d'envie d'aller m'échouer sur mon cadre que de poursuivre ma croisière. Depuis ce matin, le camarade et moi nous brouillons sans pouvoir mettre la main sur ce bandit de Yan.

— Ouf ! c'est contre lui que vous en avez ?

— Parbleu ! Il y a un mandat d'arrêt. — Tonnerre de Prest ! Mais alors ça se gâte, son affaire ?

— Naturellement. Des deux marsons qu'il a si bien arimés l'autre jour sur la route de Plougastel, l'un a laissé pêter sa drisse avant-hier matin, pendant qu'on l'emportait à l'hôpital.

— Mort !

— Coulé à pic ! Quant à l'autre, il est en train, lui aussi, de larguer ses amarres.

— Hum ! c'est grave.

— Ouï, sans compter que des trois frères, vous savez, il n'y a que Làn qui tienne encore debout. Les deux autres, sont plus ou moins désespérés.

LETTRÉ DE RUSSIE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Saint-Petersbourg, 7/10 août.

Depuis quelques jours, j'ai abandonné à votre correspondant anglais, le soin de vous raconter la réception faite aux marins français à Osborn, réception qui ne pourra jamais égaler celle faite ici. Il ne faudrait, du reste, pas attacher plus d'importance qu'elle n'en mérite à cette réception, suivie de près celle faite au prince Henri de Prusse. Mais ce que l'on aurait dû mieux remarquer, c'est la maladie toute de circonstance de lord Salisbury, tout aussi bien que les lignes du journal ministériel le Standard, qui n'a rien trouvé de mieux, pour souhaiter la bienvenue aux marins français, la veille de leur arrivée, que de remplir ses colonnes au sujet des intrigues (!!) de la France en Egypte et à Constantinople, en ajoutant que jamais et sous aucune condition l'Angleterre abandonnera l'occupation de la terre des Pharaons.

La grande question du jour a été l'ukase défendant, à partir du 15, l'exportation de l'orge. Cet ordre n'a pas moins causé de sensation à Berlin que la visite de l'escadre, et tous les journaux allemands sont d'accord pour prévoir la situation critique que cela peut causer à l'Allemagne. Il ne faut pas cependant pousser le pessimisme si loin que certaines feuilles prussiennes et voir en cet ukase un fait d'une portée politique quelconque, car il ne faut pas rapprocher cette défense d'exportation de celle pareille que fit, pendant la guerre de Crimée, l'empereur Nicolas Paulovitch.

Mais enfin, les feuilles allemandes ne pardonnent pas au général Caprivi son affirmation au Parlement que « de source sûre il savait qu'il n'y aurait aucune défense d'exportation de Russie ».

D'autre part, quelques journaux, dont la Gazette de l'Allemagne du Nord, qui est l'organe officiel de la chancellerie, déclarent que cette ukase n'inquiète pas beaucoup les hautes sphères allemandes.

Ce journal espère que l'Amérique et autres pays suffiront amplement à fournir le nécessaire à la consommation, et il voit, au contraire, en cela l'intérêt des cultivateurs allemands qui ne seront plus en concurrence avec les orges de Russie.

Ce qu'il adviendra est cependant encore fort douteux, mais il ne faut pas méconnaître que c'est une rude leçon donnée aux chauvinistes allemands, car cela prouve que l'Allemagne dépend beaucoup plus de la Russie sous le rapport économique que celle-ci de la première.

Le Volga, fleuve qui sert au transport des blés et autres marchandises de l'intérieur, est très bas en ce moment, et les chalands sont tous arrêtés près de Nijni et près de Rybinsk. Le prix de la farine d'orge actuellement est de 1 rouble 30 cop. (3 fr. 90) le pond. (46 kilogrammes 380). Sur les grands marchés, tout le disponible est acheté par les municipalités ou les conseils d'arrondissement qui le revendent à plus bas prix aux boulangers.

La grande foire de Nijni-Novgorod est ouverte mais il n'y a pas encore d'affluence. Je vous parlais, dans ma dernière lettre, du voyage du czarévitch, voyage qu'il vient de terminer après avoir fait sur mer 20,781 kilomètres ou 14,434 milles de Trieste à Vladivostok et sur terre 12,000 kilomètres de Vladivostok jusqu'à l'Oural.

Le czarévitch est parti le 23 octobre (style russe) dernier, de Gatchina et est rentré aujourd'hui 4/6 août 1891. Il est revenu à propos pour prendre part aux manœuvres qui ont lieu en ce moment à Krasnoe-Sélo. Les réceptions ont été partout très brillantes. Ce voyage n'a pas été un voyage d'amusement ni de caprice. Le czarévitch l'avait désiré et demandé lui-même pour terminer son instruction. Il n'a pas fait de cela une promenade, mais il a cherché à remplir un

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 23 Août (8)

Pilleur d'Épaves

PAR PIERRE MAEL PREMIÈRE PARTIE

La mer, la mer, le Raz à la grande voix monotone, les cavernes sombres habitées par les goélands, les lits de varech et de moussa, l'onde claire du Trou d'Eau ou du Trou Lutin, voilà ce qu'il cherchait, dans son désir inexplicable. Et l'Atlantique, tranquille en cette nuit, appelait à lui cette âme d'homme qui ne savait pas plus lutter contre la colère que contre la douleur.

III

Hoel Conan était, ce soir là, de garde à l'Échelle. L'Échelle, justement dénommée l'Échelle de l'Enfer, est un sentier affreusement étroit et raide, une manière d'escalier accidenté, que le ciseau inexpérimenté du hasard a taillé à la diable dans le flanc à pic de la masse rocheuse. Un usage encore plus long que fréquent en a achevé la rudimentaire construction. Le pied des pêcheurs bretons et des contrebandiers peut seul se risquer sur

ce casse-cou qui met la grève en communication directe, en deca du phare, avec le point culminant de la presqu'île du Raz, sauvage et sublime promontoire de granit, pointe hardie qui finit l'ancien monde, défie les tempêtes et domine l'Atlantique.

A partir, en effet, du petit plateau servant de palier supérieur à l'Échelle, la falaise noire, coupée à angle aigu, s'abaisse sensiblement au nord jusqu'à Lescoff, au midi jusqu'à Notre-Dame de Bon Voyage, à l'entrée de la baie d'Audierne.

C'est le meilleur poste d'observation de la côte. De là, l'œil embrasse librement, jusqu'à Kerguelen, Tronquer, Saint-Thé et même jusqu'à la pointe du Van, son extrême limite, toute la baie des Trépassés, aux anses solitaires, gardées par des bancs de rocs hérissés d'aspérités menaçantes.

Recueilli dans son immensité, l'Océan laissait monter l'écho lointain et intermittent de son pouls, le susurrement de ses vagues pareuses qui léchaient à peine, d'une langue humide, la surface des galets.

Le donanier allait et venait, nonchalamment, du pas lent et ennuyé des sentinelles, qui marchent moins pour se promener que pour ne pas se laisser surprendre par le sommeil.

— Et vous, brigadier, questionna à son tour le donanier, on vous voit bien tard dans ces parages. Il y a donc un crabe sous roche ?

— Non m'en parlez pas. J'ai plus d'envie d'aller m'échouer sur mon cadre que de poursuivre ma croisière. Depuis ce matin, le camarade et moi nous brouillons sans pouvoir mettre la main sur ce bandit de Yan.

— Ouf ! c'est contre lui que vous en avez ?

— Parbleu ! Il y a un mandat d'arrêt. — Tonnerre de Prest ! Mais alors ça se gâte, son affaire ?

— Naturellement. Des deux marsons qu'il a si bien arimés l'autre jour sur la route de Plougastel, l'un a laissé pêter sa drisse avant-hier matin, pendant qu'on l'emportait à l'hôpital.

— Mort !

— Coulé à pic ! Quant à l'autre, il est en train, lui aussi, de larguer ses amarres.

— Hum ! c'est grave.

— Ouï, sans compter que des trois frères, vous savez, il n'y a que Làn qui tienne encore debout. Les deux autres, sont plus ou moins désespérés.

— Ho ! ho ! fit Hoël, sans dissimuler un sourire admiratif, le bon gars !

— Possible ! répliqua sentencieusement le brigadier; n'empêche que son cas est mauvais. — Article 309 du code pénal : « Si les coups portés et les blessures faites volontairement, mais sans intention de donner la mort, l'ont pour tant occasionnée, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés à temps. »

— Et vous, brigadier, questionna à son tour le donanier, on vous voit bien tard dans ces parages. Il y a donc un crabe sous roche ?

— Non m'en parlez pas. J'ai plus d'envie d'aller m'échouer sur mon cadre que de poursuivre ma croisière. Depuis ce matin, le camarade et moi nous brouillons sans pouvoir mettre la main sur ce bandit de Yan.

— Ouf ! c'est contre lui que vous en avez ?

— Parbleu ! Il y a un mandat d'arrêt. — Tonnerre de Prest ! Mais alors ça se gâte, son affaire ?

— Naturellement. Des deux marsons qu'il a si bien arimés l'autre jour sur la route de Plougastel, l'un a laissé pêter sa drisse avant-hier matin, pendant qu'on l'emportait à l'hôpital.

— Mort !

— Coulé à pic ! Quant à l'autre, il est en train, lui aussi, de larguer ses amarres.

— Hum ! c'est grave.

devoir pouvant être utile plus tard à la cause du czar, et à la patrie.

Son passage en Sibirie a été de la plus grande importance sous le rapport économique comme politique, car il a pu étudier sur place les projets du chemin de fer de Sibirie.

Ce voyage en Sibirie s'est fait par voie de mer, et le czarévitch n'a pu qu'en profiter car il a été pour lui d'un grand intérêt et très instructif, il a pu ainsi se rendre compte des peines et des travaux du service militaire maritime, car on ne lui avait pas ménagé les surprises et il a dû, comme un simple mortel, coucher souvent à la belle étoile, faire à pied ou dans des chariots bien primitifs de fort longs parcours. Il a subi, en outre, toutes les températures et tous les mauvais temps.

Mais, comme je le dis plus haut, le grand épisode de son voyage a été l'ouverture des travaux du grand Sibérien par lui.

Son retour sera célébré demain en grande fête car on n'a pas oublié l'attente dont il a été victime et il nous apporte, en outre, le traité d'union entre la Sibirie et la Russie d'Europe.

Très prochainement, il assistera aux manœuvres maritimes qui auront lieu sur la Baltique et auront pour thème l'attaque de Riga par une escadre ennemie qui a réussi à s'emparer de Moonson. De là, l'ennemi essaye de dominer toute la Finlande, de Sveaboy à Biorke.

L'escadre représentant l'ennemi sera commandée par le vice-amiral Kojakov et l'escadre défensive par le contre-amiral Gerken.

L'Exposition de Moscou tire à sa fin, elle aura laissé quelques mauvais souvenirs. Le grand restaurateur Ansart a dû être déclaré en faillite et est aux arrêts d'après la loi russe.

L'entrepreneur de théâtre Omont a dû fermer boutique depuis longtemps. Mais il n'y a rien d'étonnant à tout cela, quand on voit comment tout cela a été mal conduit dès le principe.

Il y a jusqu'au 1/13 août 700,000 billets d'entrée vendus à 1 franc. Les jours où il y avait fête et le soir illuminations avec fêtes de nuit, ont eu comme maximum de visiteurs, 17,000 personnes. C'est maigre, et les frais sont loin d'être couverts. Je ne m'attendrais pas d'avantage sur ce sujet j'aurais trop à dire.

Dimanche dernier nous avons eu le grand prix de l'Impératrice aux courses de Tsarkoé, 40,000 francs, qui a été gagné par le cheval Mourza qui a parcouru la distance de 3 kilomètres en 3 minutes 33 secondes. Les courses ont été très brillantes, et les courses d'officiers qui avaient lieu le même jour à Krasnoe, n'avaient pu empêcher toute la haute société pétersbourgeoise d'y prendre part.

L'héroïne de nos cafés-théâtres de cet été et d'Arcadia surtout, Mlle Lardinois, vient de nous quitter pour un engagement à Spa, où elle demeurera quelques jours, puis après un repos bien mérité elle vous rendra visite à Lyon où elle est engagée pour cet hiver. Elle pourra vous parler de visu des fêtes que nous avons eues ici et croyez que bien des dilettantes Russes envieront vos places au Grand-Théâtre.

IVAN.

LES PASSEPORTS EN LORRAINE

Metz, 22 août. On trouve de temps en temps dans l'application de la mesure des passeports des preuves de sévérité qu'on ne peut s'expliquer que par un accès de mauvais humeur de la toute-puissante bureaucratie allemande qui gouverne l'Alsace-Lorraine.

C'est ainsi que l'on vient de refuser le renouvellement du passeport du docteur Brocard, de Nomeng, qui depuis fort longtemps venait soigner des habitants de Solgne, commune limitrophe, mais située sur le territoire annexé.

Les malades de ce village sont d'autant plus affligés de cet acte de rigueur « inattendu » que le médecin cantonal qui résidait chez eux vient de transférer son domicile à Verny. Aussi, les habitants de Solgne ont-ils fait parvenir leurs justes plaintes à l'administration.

Plus que personne, la population de certains villages lorrains, tels que Solgne, Foville, Vulmont, etc., souffre de la mesure des passeports. Leur territoire est littéralement enchevêtré dans celui des communes restées françaises et les familles voient leurs rapports rendus presque impossibles à cause de la terrible question de frontière qui les sépare.

On cite même des cas où des pompiers français n'ont pu entrer en Lorraine avec leur pompe pour éteindre des incendies. Aussi peut-on se faire facilement une idée des sentiments qui animent les populations des deux côtés de la frontière, contre le joli régime qui leur vaut ces vexations.

En France, où la colère peut s'exhaler librement, des paysans ont même dernièrement sommé des gendarmes allemands, qui par erreur avaient dépassé les limites de leur territoire, de repasser immédiatement à la frontière, sous peine de se voir faire un mauvais parti ! Les braves ne se le sont pas fait dire deux fois.

PRIME DE L'OR

Paris, 22 août. Depuis quelques jours, l'or fait prime sur le place de Paris.

Nous n'avions même pas signalé le fait, qui se reproduit normalement chaque année ; mais la prime s'étant élevée, hier matin, jusqu'à 2 francs 50 par 1,000 francs, il devenait intéressant de rechercher la cause de cette élévation inusitée.

Il y a loin, cependant, de ce taux à celui que payait, il y a quelques années, un changeur du boulevard Haussmann, près de Saint-Augustin, lequel allait jusqu'à donner 30 fr. 30 d'un louis frappé à l'effigie de Louis XVI « avec petit collet ». Mais il s'agissait là de pièces déterminées, qui n'existent qu'en nombre restreint, et que cet industriel pouvait revendre, avec un joli bénéfice, aux collectionneurs.

Aujourd'hui, ce sont tous les louis, sans distinction, qui font une prime variant de 1 fr. 25 à 2 fr. 50 par 1,000 francs.

Nous avons interrogé à ce sujet trois changeurs.

D'après M. Woennink, un des chefs de la maison Jordan, Cohen et Woennink, la nécessité de payer en or les blés achetés à l'étranger ne serait pour rien, contrairement à ce qu'on prétend plusieurs journaux, dans l'exagération subite du taux de la prime.

Il s'agit tout simplement d'exporter l'or dans les pays où on en réclame pour le

moment et où la remise faite à l'exportateur est suffisante pour lui permettre de payer la prime dont le chiffre vous étonne.

Tant qu'on nous demandera de l'or, à l'étranger dans les mêmes conditions, le taux de la prime se maintiendra, pour ne diminuer et, enfin, disparaître, que le jour où nous ne trouverons plus à l'exporter de blés bénéficiant d'un subside.

Or, tout autre est l'opinion de M. Allard, de la maison Allard et C. :

« Tous les ans, à pareille époque, nous a-t-il déclaré, le même fait se reproduit à l'occasion des achats de blés faits à l'étranger, et cela parce que, sur tous les marchés du monde, les blés se paient en or.

« Si la prime, qui est ordinairement à cette époque de 0,75 à 1 fr. 25, s'élève cette année jusqu'à 2 fr., c'est que le mauvais rendement de la récolte en France nécessite une importation de blés plus considérable.

« Pour le moment, l'or ainsi ramassé est expédié dans les provinces danubiennes et en Turquie. Incessamment, il faudra en voyer aussi dans l'Amérique du Nord, et cette situation se prolongera sans doute jusqu'à la fin d'octobre.

« Mais, je vous le répète, il n'y a là rien d'anormal, et, chaque année, c'est la même chose.

Enfin, M. Hirsch, le changeur bien connu de la rue Richelieu, nous a donné une opinion qui se produit chaque année, entre les banques hongroises et roumaines et les banques parisiennes.

« La Roumanie ayant fait une récolte très satisfaisante, et les pièces d'or françaises, et les napoléons, ayant seuls cours dans ce pays ; nous avons été obligés de payer pour l'or une prime de 2 francs pour mille francs, alors que l'année dernière elle n'était que de 75 centimes.

« Evidemment, les négociants en blé de ce pays sont intéressés dans l'affaire, mais incidemment seulement ; car le mouvement de hausse et de baisse du prix de l'or se restreint aux seules maisons de banque françaises, roumaines et hongroises, pour le moment du moins.

« L'interdiction de l'exportation des blés russes n'influera-t-elle pas sur le change de l'or ?

« Il est évident que l'or français va faire prime — et une prime énorme — en Russie, car on en enverra moins qu'en temps ordinaire.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 22 août. Les conseils généraux suivants ont clos leur session : Orne, Ain, Basses-Alpes, Hautes-Pyrénées, Allier, Hautes-Alpes, Ardèche, Aveyron, Cantal, Cher, Eure-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire, Landes, Lozère, Manche, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Savoie, Tarn, Haute-Vienne, Eure.

CALVADOS Caen, 22 août. Le conseil général a émis un vœu relatif à l'augmentation des droits de cotons et un vœu demandant des droits protecteurs sur les graines oléagineuses et un impôt sur les vélocipèdes.

La session est close. DOUBES Besançon, 22 août. La session du conseil général est close. Le vœu formulé par un membre du conseil pour le canton de Besançon tendant à prier le Sénat de revenir sur les chiffres votés dans les tarifs sur l'horlogerie n'aura aucune suite, un accord complet étant intervenu entre les groupes des horlogers de Montbéliard et ceux de Besançon, dont l'opinion divergeait.

GARD Nîmes, 22 août. Le conseil général a émis un vœu tendant à ce que le projet de M. Constans sur les caisses de retraite pour les ouvriers des deux sexes soit soumis à l'examen des Chambres des la rentrée.

LOIRE St-Etienne, 22 août. Le conseil général a clos aujourd'hui sa session ordinaire.

Il a délégué à la commission départementale le soin de traiter des conditions de l'emprunt à contracter pour le inonard de Feurs à Panisnières.

La demande de la commune de Saint-Priest, qui veut s'annexer une partie du quartier de la Terrasse, dépendant de Saint-Etienne, a été ajournée à la prochaine session.

Sur la demande de sectionnement électoral de la commune de Saint-Julien-en-Jarez, le conseil a maintenu le statu quo, c'est-à-dire le scrutin unique.

Enfin la séance a été terminée par le vote du budget, qui s'élève à six millions neuf cent mille francs.

MAINE-ET-LOIRE Angers, 22 août. Dans sa séance d'hier soir, le conseil général de Maine-et-Loire a voté une somme de 5,000 francs destinée à être remise à M. Freppel sans affectation spéciale pour l'aider à supporter les charges diocésaines.

Dans la même séance, le conseil s'est prononcé en faveur de la suppression des officiers de santé.

PUY-DE-DOME Clermont-Ferrand, 22 août. Sur la proposition de M. Bardoux, le conseil général a voté à l'unanimité une adresse à M. Carnot pour les heureux événements qui, à l'occasion de la visite de la flotte française à Cronstadt ont consacré la situation prise par la République française dans le monde.

SEINE-ET-OISE Versailles, 22 août. Le conseil général de Seine-et-Oise vient de prendre à l'unanimité la délibération suivante :

« Au lendemain de la réception de l'escadre française à Cronstadt et à Portsmouth et des événements qui ont consisté et consacré la situation de la France en Europe.

« Le conseil général prie le président de la République d'agréer l'expression de ses hommages respectueux pour ces résultats dus pour une large mesure à la sagesse et à la dignité avec lesquelles le gouvernement préside aux destinées de la République. »

SAONE-ET-LOIRE Mâcon, 22 août. La séance est ouverte à neuf heures du matin sous la présidence de M. Sarrien.

Au début de la séance, sur le rapport de M. Dulac, relatif aux chemins de fer départementaux, une longue discussion a eu lieu dans laquelle le président, M. Sarrien, et M. Jozon, ingénieur en chef du département, ont pris la parole. Le conseil a décidé de fixer à six centimes les contributions des communes intéressées à la construction des lignes.

Sur le rapport de M. Decene-Rauchot, le conseil vote une somme de 4,000 francs pour la création de bourses à l'Ecole nationale d'ouvriers et contre-maitres de Cluny.

Il adopte aussi un vœu pour la création d'une chaire pour la taille des pierres.

La création d'un asile d'aliénés a été renvoyée à une réunion extraordinaire du conseil général qui aura lieu au mois d'octobre prochain.

Le conseil aourné aussi à la réunion d'octobre la nomination de deux membres par arrondissement pour la distribution à domicile de secours aux vieillards indigents.

Après la lecture du rapport général du budget de 1892, faite par M. Perrier, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close la deuxième session de l'année 1891.

La séance est levée à midi.

Dépêches Diverses

UN RUSSE FRANÇAIS Paris, 22 août. Un fait curieux. Il paraît que le général Tchernaïef, qui a prononcé une allocution si énergique lors du banquet offert aux officiers de notre escadre à Moscou, serait le fils d'une Française. Son père, alors major, s'est marié au Quesnoy en 1818, lors de l'occupation, avec une demoiselle Lécuyer, fille d'un ancien maire de cette ville. Le père du général, général lui-même, était l'un des défenseurs de Sébastopol ; il avait alors soixante-sept ans.

Par une coïncidence non moins bizarre, la même année naissait également au Quesnoy le général de Fabrice, futur ministre de la guerre du royaume de Sardaigne qui a commandé pendant quelque temps l'armée allemande d'occupation en 1871.

LES OSÈQUES DE MADAME AGAR Paris, 22 août. A la nouvelle de la mort d'Agar et de dernier vœu exprimé par elle d'être enterrée en France, la Comédie-Française a spontanément envoyé mille francs pour que ce désir sacré fût exaucé.

La grande tragédienne avait conservé, dans la maison de Molière, des amitiés vaillantes et dévouées, celle, entre autres, du remarquable lettré qui est son doyen.

Ceux même qui ont regretté que celle-ci n'ait pu se faire reconnaître par le comité ne s'est jamais désintéressés de ce que ses amis ont fait pour elle.

Nous les remercions de ce dernier et posthume hommage à la mémoire si chère aux poètes.

MARIE II Paris, 22 août. Plusieurs journaux belges annoncent que M. Charles-David de Mayréna, très bien porté, marche à la conquête définitive du pays Sédang. Rien n'est vrai.

Mme de Mayréna a reçu du ministère des affaires étrangères l'acte de décès de son mari, acte régulièrement dressé à Singapour et faisant savoir que M. Charles-David de Mayréna, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Kuala-Kompin, Etat de Pahang, le 14 novembre 1890, à trois heures de l'après-midi des suites de la morsure d'un serpent venimeux, connu dans la contrée sous le nom de l'indeng-hang.

La liste des objets misés par le défunt figure à la suite de cet acte régulier.

Ancun doute n'est donc plus permis sur la tragédie de l'ex-roi des Sédangs.

CONGRÈS DE BRUXELLES

Bruxelles, 22 août. Le congrès ouvrier a décidé de liquider aujourd'hui son ordre du jour, bien que huit questions sur onze restent à résoudre.

A l'ouverture de la séance du matin, l'élément féminin du congrès a déposé le projet de résolution suivant :

« Le congrès invite les partis socialistes de tous les pays à affirmer énergiquement, dans leur programme, l'égalité complète des deux sexes, et à demander d'abord ce qui suit :

« Abolition de toutes les lois qui mettent les femmes en dehors du droit commun et public. »

Cette motion est adoptée avec un amendement du délégué allemand Singer, qui y ajoute l'égalité des droits civils et politiques et réclame pour elles l'égalité des salaires afin d'éviter la concurrence que l'exploitation du travail des femmes fait, en Allemagne surtout, au travail masculin.

Sur la proposition du citoyen Devolders, les femmes, membres du congrès, ont reçu une ovation.

Le congrès a voté ensuite la suppression du travail aux pièces et à forfait.

La section française a décidé la formation d'un syndicat du travail, pour la France, qui serait composé des représentants des organisations ouvrières et des diverses traditions socialistes admises au congrès.

La première réunion aura lieu le 19 septembre, à Paris, à raison de trois délégués par organisation.

Les Grèves

LES TERRASSIERS Paris, 22 août. La grève des charretiers terminée, celle des terrassiers suit son cours normal.

Les divers ouvriers qui se sont succédé à la tribune au cours de la réunion tenue ce matin à la salle de la Bourse du Travail, ont déclaré qu'il fallait songer à s'organiser sérieusement pour les grèves à venir.

« La grève actuelle diminue, ont-ils dit, mais l'énergie ne diminue pas. »

Après la grève, a déclaré un membre de la commission, il y a encore à faire pour l'organisation et pour la révision des statuts.

Le secrétaire de la commission exécutive a engagé les terrassiers à verser leur cotisation mensuelle à la caisse des grèves.

« Si nous ne nous syndiquons pas, a-t-il ajouté, les patrons nous tiendront toujours, grâce à l'argent, et nous serons dans la misère. »

ÉTRANGER

Les Etrangers en Chine Londres, 22 août. Le correspondant du Standard à Shanghai télégraphie qu'une forte escadre chinoise a reçu l'ordre de se rendre à Nanking et qu'une seconde flotte se prépare sur le Yang-tse Kiang.

Le gouvernement de Pékin est vivement alarmé par suite de la menace des représentants des puissances, d'en appeler à la force si la Chine n'accordait pas les réparations exigées pour les massacres des sujets européens et pour les pertes qu'ils ont éprouvées.

L'expédition envoyée par le gouvernement chinois pour procéder à la pose d'une ligne

télégraphique a été repoussée par la population du Yunnan. Tout le matériel a été détruit.

Femmes grillées et mangées Saint-Louis, 22 août. Quatre nègres de la race Shékiani passent en ce moment aux assises du Sénégal.

Ils sont accusés d'avoir tué deux femmes esclaves, près du mont Boët, et d'avoir haché en morceaux et fait griller les cadavres pour les manger.

Le foie de ces malheureuses était mis à part et devait servir probablement au réglé du féticheur.

La police, avertie, a pu saisir, pendant la nuit, vingt habitants du village et les incarcérer.

Les quatre qui vont être jugés sont le féticheur et les trois assassins.

Tremblement de terre Vézère, 22 août. Hier soir, à 9 h. 10, on a ressenti une forte secousse de tremblement de terre. Le mouvement était ondulatoire, avec des oscillations verticales.

La population, effarée, s'est précipitée dans les rues, mais, à minuit, presque tous les habitants étaient rentrés chez eux.

Il n'y a eu aucune victime. Les dégâts matériels sont même très légers.

L'interview de M. de Munster Berlin, 22 août. Dans une lettre adressée à Herbert de Bismarck, M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, le prie de dire au prince de Bismarck qu'il est au regret et hors de lui de l'intervention du correspondant du Times au sujet des prétendues déclarations qu'il lui aurait faites, et qu'il déplore l'abus que l'on a fait de son nom.

Poursuites contre Cipriani Rome, 22 août. Vers le milieu du mois d'octobre, un grand procès aura lieu à Rome, dans lequel figureront plus de 50 inculpés, poursuivis pour délit d'agitation socialiste.

Parmi les prévenus se trouvent Cipriani et un Allemand nommé Roerou.

LA MÉDECINE EN KABYLIE

Avec la plupart des Algériens, j'avais cru que les médecins de colonisation française, dont l'administration a pourvu généreusement les villages de l'intérieur, soignaient les indigènes tout comme les Européens. En pays arabe c'est possible ; en Kabylie je me trompais.

C'est pas que les Kabyles, comme partout, nos médecins ne soient toujours à la disposition des uns et des autres et ne se montrent aussi empressés à soulager les misères des malheureux indigènes aussi bien que celles des Européens qui les tributent largement de leurs travaux. Mais les Kabyles ont rarement recours à eux ; ils n'ont pas une confiance excessive dans leur science et préfèrent s'en rapporter aux conseils et aux médicaments des leurs.

Fréquemment le médecin français est appelé à se rendre dans les tribus, mais c'est presque toujours par ordre de l'autorité, soit pour étudier une épidémie qui vient d'éclater dans le village, soit pour une constatation médico-légale. Il est un cas, par exemple, pour lequel leur intervention est fréquemment réclamée : c'est pour le délivrement des certificats à produire en justice.

Les Kabyles, comme tous les Arabes, aiment beaucoup les procès et comme chez eux les disputes et les rixes sont fréquentes, ils cherchent, après la bataille, à se venger en intentant à leurs adversaires une action judiciaire ; ils vont chez le médecin et lui demandent un certificat constatant qu'ils portent sur leur corps les traces de telle ou telle blessure. Avec ce certificat, ils se rendent chez l'huissier et font leur procès. Ces certificats coûtent relativement cher, eu égard à la situation des indigènes ; toutefois il ne se passe guère de jour qu'un médecin de colonisation n'ait à en délivrer un ou deux.

Pour le reste, les Kabyles ont recours à leurs médecins à eux, qui les traitent, du moins, il faut le reconnaître, avec assez d'intelligence. Il est à remarquer aussi que le nombre des maladies auxquelles sont sujets les Kabyles est assez restreint. La population indigène de l'Algérie, se reproduit par sélection. Tous les êtres chétifs, malingres, infirmes, faibles ou rachitiques sont éliminés, dès les premiers temps de leur naissance ; les sujets robustes seuls survivent ; eux seuls peuvent supporter les privations et la dure existence qui est faite aux indigènes. Jusqu'à ce qu'il puisse marcher, l'enfant reste empaqueté dans une espèce de poche que la mère porte sur le dos ou sur le côté ; dès qu'il peut marcher, l'enfant reste nu par tous les temps, jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans ; puis on lui donne, pour tout vêtement, une chemise de cotonnade. Plus tard, lorsqu'il sera grand, il s'achètera un burnous. Avec ce système, il faut être solide pour résister ; car, dans ce pays de montagnes, la température est rigoureuse, les vents du nord ont peu de maladies, quelques fièvres que leurs médecins traitent par la diète et avec des infusions de certaines plantes ; des douleurs, des rhumatismes, contre lesquels on emploie le feu avec beaucoup de succès, de même que les fluxions de poitrine, les pneumonies, les pleurésies.

Avec le feu, très fréquemment employé, on se sert aussi de ventouses que posent les barbiers ; ce sont également ces derniers qui arrachent les dents.

Mais ce qui est très fréquent dans ces contrées montagneuses, ce sont les accidents, les chutes et les coups de main, les fractures de membres. Pour ce genre de maladie les médecins indigènes sont d'une habileté incontestable, reconnue par nos médecins français eux-mêmes. Ils procèdent, d'ailleurs, pour la réduction, comme ces derniers, se servant d'atelles en bois creux qu'ils adaptent au membre endommagé et dans lesquels ils l'emboutent.

Un jour, un médecin français, habitué à ne jamais être consulté pour des cas semblables, fut très étonné de voir arriver chez lui un jeune Kabyle qui venait de rouler avec son mulet dans un ravin et qui devait s'être brisé quelque chose. Il fut promptement débarrassé.

« Ma tribu, lui fit dire le Kabyle par l'interprète, est assez loin d'ici ; c'est pourquoi je te prie d'avoir la bonté de regarder ce que j'ai ; si je n'ai rien de cassé, c'est bien, je resterai ici ; si il y a une fracture, j'irai me faire soigner chez moi.

Il avait un bras cassé en deux endroits ; il se fait transporter chez lui où le rebouteux kabyle le guérit rapidement.

Une autre fois, un médecin de colonisation est réveillé à la nuit. Il s'agit d'un cas d'accouchement très grave ; une toute jeune femme primipare est dans les douleurs depuis trois jours. Notre médecin s'habille, prépare ses fers et se dispose à partir. Alors il perçoit une hésitation chez ceux qui sont venus le trouver.

« Allons, partons-nous, dit-il ; il est indispensable que je voie la malade ; il y aura probablement une opération à faire.

« C'est absolument impossible. Jamais on ne le laissera voir la malade. Donnons-nous un remède.

Le médecin insiste ; tout fut inutile ; il prescrivit alors de l'ergotine à haute dose et se recoucha. Quelque temps après, il apprit que le remède avait réussi ; la femme avait enfin accouché d'un enfant mort, mais elle était guérie.

Les pratiques médicales ou plutôt chirurgicales, chez les Kabyles, se transmettent dans les familles, de père en fils, sans grands progrès, mais aussi sans expériences irréfléchies ou dangereuses. Leurs savants se contentent de soulager et de guérir leurs semblables et ne voient rien au delà.

Libre Chronique LA DAME AUX PERLES Les deux colliers. — Léonide Leblanc. — Le général en chef. — Les trois grâces. — A qui le tour ? — Le Dieu des bonnes gens.

L'histoire du collier de Léonide Leblanc n'est plus une actualité ; mais elle le deviendra demain quand on plaidera au fond ce fort curieux procès dont vous connaissez l'origine.

Léonide Leblanc, dans une vente partielle de ses nombreux bijoux organisée à l'hôtel Drouot, a fait passer aux enchères un collier de deux rangs de perles adjudgé 281,000 fr. à un nommé M. Block.

Le lendemain de la vente, l'acheteur a refusé de prendre livraison, sous prétexte que le collier offert par le commissaire priseur n'était pas celui qu'il avait entendu acheter. Le vrai collier ayant été vendu, il y avait trois ans, 300,000 francs par l'actrice Léonide Leblanc a riposté qu'elle n'avait jamais eu d'autre collier de perles, que la vente à laquelle on faisait allusion avait été effectuée non pour son propre compte, mais pour celui d'une princesse dans l'embarras et dont elle n'avait été que l'intermédiaire. Finalement le collier a été mis sous séquestre et a été échangé du papier timbré.

Le procès sera piquant. Le moment me paraît propice pour dire quelques mots de M^{lle} Léonide Leblanc, dont la jeune génération ne connaît pas les luxuriantes épaules admirées par nous et nos copains, il y a quelque vingt ans, quand elle jouait, avec succès, les femmes sacrifiées au théâtre de l'Odéon, alors dirigé par Duquesnel.

Comme tout cela est loin ! Elle ramassait alors ces diadèmes aux cent feux, ces bracelets magnifiques, ces colliers de perles fines, ces bagues étincelantes, ces dormeuses grosses comme des noisettes, toutes ces merveilles de la joaillerie qui ont été livrées au caprice des mises à prix. Une demi-douzaine de princesses des mille rentes eût trouvé facilement à satisfaire ses caprices de luxe et ses besoins de représenter avec la bijouterie de cette actrice qui prend sa retraite.

Sans doute, j'ai le plus grand respect pour la femme en général et ne me sens nullement envie d'escalader le mur que feu M. de Guilloutet a placé sur la lisière de la vie privée de cette dame, mais enfin, il est évident qu'elle me prendrait pour bien naïf si je disais qu'elle a économisé ces richesses sur ses appointements de comédienne. Ce n'est pas lui faire injure que dire qu'elle a été une fort jolie personne ; elle le savait, et se le laissait dire à l'heure du berger. Les analystes de l'avenir rechercheront dans des évolutions politiques de ce temps l'influence exercée par Léonide Leblanc, et ils pourront dire pourquoi, au temps où les ministères dégringolaient comme moines à laides, pour quoi donc un ministère ne fut pas renversé vers le milieu de l'après-midi comme on l'avait médité ; le grand démolisseur avait oublié sa promesse, et au moment de monter à l'assaut des Excellences, il était resté dans les délices de la conversation de notre jolotte mondaine qui pouvait répéter le lendemain à un des représentants autorisés de vieille noblesse.

— Vous voyez, baron, moi aussi je soutiens le gouvernement !

C'était alors l'époque de sa luxuriante beauté ; elle ne cachait pas ses relations avec un général célèbre appartenant à une famille princière ; en même temps, elle recevait les hommages d'un homme politique en vue, très influent dans son parti. Entre les deux le cœur de la belle Léonide balançait pour un troisième ; aussi, les jours où le général n'était pas là et où elle voulait avoir sa liberté, elle avait recours à un truc ingénieux et dont tout Paris s'est bien amusé quand il l'a connu. Elle avait fait fabriquer par le Musée Grévin un général en chef d'un ressemblance parfaite ; le militaire était assis, le coude appuyé sur la table et la tête penchée sur une carte d'état-major qu'il semblait étudier avec attention.

Quand l'actrice désirait se reposer de ses entretiens avec l'homme politique, elle plaçait ce mannequin dans le salon plongé dans une demi-obscurité et quand le législateur arrivait, une soubrette bien stylée lui montrait le général par l'entrebâillement de la porte ; notre homme courait à ses travaux parlementaires et la belle Léonide bénissait Dieu qui donna la liberté au genre humain.

C'est, au surplus, une femme rangée, paraît-il, et en quittant le boulevard dont elle a été une personnalité des plus originales, elle liquide sa maison, voulant se retirer à la campagne avec dix millions et un peu plus.

Vous direz ce que vous voudrez, mais partir du théâtre Montmartre ou Lambert Thiboust la découvrit dans une troupe de racroc, pour arriver là en un quart de siècle, il ne faut pas être la première venue. Les vieux beaux qui courent vers leur soixante-dixième, vous diront qu'il y a vingt ans, elles étaient trois à se disputer la pomme ; non, je veux dire l'opinion des messieurs de l'orchestre ; luttes homériques faites d'ocillades, de toilettes, de bijoux, le tout lancé avec art, taillé avec hardiesse, porté avec profusion.

Histoires du temps passé, qu'êtes-vous devenues ?

Les trois grâces : Céline Montaland, Blanche Pierson et Léonide Leblanc, rivalisaient en ces heures surchauffées par la chaleur de la rampe. Quelle était la plus belle ! Ma foi, les avis étaient partagés, et j'en sais des bien informés qui

n'ont jamais voulu se prononcer définitivement. Céline Montaland était plus sans façon, plus riieuse ; Blanche Pierson plus hautaine ; Léonide Leblanc plus jolie et plus jeune. Toutes trois couraient après le plumet de marquise qu'on porte dans le grand répertoire de la Comédie française ; pourtant seule, Léonide Leblanc n'a pas franchi le foyer de la maison de Molière ; elle part de ce monde parisien sans avoir joué Célimène ; elle avait pourtant un fameux coup d'éventail, dit-on !

Enfin, vous savez

La triste dépeuple est placée sur une civière, et une scène profondément touchante se passe alors. M. le curé de Foulle...

M^{re} Vuillaume prit la partition avec le texte en russe, l'artiste a commencé à chanter mais se trompa totalement et, toute confuse, a dû quitter la scène et le chœur de terminer le chant national. Elle a voulu recommencer avec la Marseillaise, mais il en fut de même. Le ténor Monfort dut achever; seul, de tous les artistes français, il savait les paroles de la Marseillaise!

DEPARTIEMENTS

RHONE
Saint-Genis-Laval. — Comice agricole. — C'est à Saint-Genis-Laval qu'aura lieu, cette année, le concours du comice agricole de Givors.

RANCHAL. — Chambre syndicale des tisseurs. — Les ouvriers tisseurs et similaires de Ranchal, réunis le 9 août 1894, à l'effet de renouveler la délégation pour le bureau de la chambre syndicale des ouvriers tisseurs et similaires de cette commune, ont élu les citoyens Victor Calandry, président; Jubin Triboulet, vice-président; Joseph Bernachon, secrétaire général; Eugène Bernachon, secrétaire adjoint; Jean-Marie Plasse, trésorier général; Claude-Marie Besacier et Alexis Poloce, trésoriers adjoints.

SAINT-ETIENNE. — Tamponné par un train. — Hier matin, à la gare de la Terrasse, un jeune homme de dix-huit ans, occupé à la construction d'un mur de soutènement le long de la ligne, voulut traverser la voie ferrée, après le passage d'un train de marchandises et fut jeté de côté par la machine du train express 759, qui croissait à ce moment le train de marchandises.

SAINT-ETIENNE. — Tamponné par un train. — Hier matin, à la gare de la Terrasse, un jeune homme de dix-huit ans, occupé à la construction d'un mur de soutènement le long de la ligne, voulut traverser la voie ferrée, après le passage d'un train de marchandises et fut jeté de côté par la machine du train express 759, qui croissait à ce moment le train de marchandises.

ROANNE. — Vol. — La fille Anaïs Romer, 19 ans, coiffeuse, demeurant rue des Ecoles, a été arrêtée hier matin, sous l'inculpation de vol d'une montre en argent au préjudice du sieur Sagnal, horloger, rue Mulsant. Cette fille a été gardée à la disposition du parquet.

SAINT-ETIENNE. — Hier, le nommé Goyet, domestique chez le sieur Chambonnières, au faubourg Mulsant, conduisait un cheval par la bride. Tout à coup, le malheureux, pris d'une crise épileptique, a roulé sous sa voiture dont une des roues lui a passé sur la jambe gauche.

GRENOBLE. — Isère arrestations pour un chien. — Les nommés Etienne Vise, âgé de vingt-six ans, Marius Mázian, âgé de trente-trois ans, et Louis Germain, âgé de vingt-trois ans, et Marie Thévenin, âgée de vingt ans, sous chanteurs ambulants, ont été arrêtés pour vol et complicité de vol d'un chien, à Bourgoin.

SAONE-ET-LOIRE
Mâcon. — Election. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de la commune de Varenilles a élu maire M. Alexandre Dumant, et adjoint M. Louis Janin.

SAONE-ET-LOIRE
Mâcon. — Election. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de la commune de Varenilles a élu maire M. Alexandre Dumant, et adjoint M. Louis Janin.

SAONE-ET-LOIRE
Mâcon. — Election. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de la commune de Varenilles a élu maire M. Alexandre Dumant, et adjoint M. Louis Janin.

NOS ÉCHOS

Le minimum de pression signalé hier sur le Pas-de-Calais, a gagné le Danemark (Paris à 745 m/m); la hausse barométrique continue sur les Iles Britanniques.

Les enfants du Rhône: La fanfare des Charpennes, à son retour du concours de Beaune, où elle a obtenu trois premiers prix en première division, a vu à l'unanimité, en exécution et en soli avec félicitations du jury, a reçu une magnifique réception de la part de tous les habitants des Charpennes, la municipalité en tête.

fracte, entre la Fille du Tambour Major et les Huguenots, le public avait réclamé l'hymne national.

M^{re} Vuillaume prit la partition avec le texte en russe, l'artiste a commencé à chanter mais se trompa totalement et, toute confuse, a dû quitter la scène et le chœur de terminer le chant national. Elle a voulu recommencer avec la Marseillaise, mais il en fut de même. Le ténor Monfort dut achever; seul, de tous les artistes français, il savait les paroles de la Marseillaise!

L'amour du ruban: Deux cents personnes, dit-on, ont déjà demandé au ministère de l'intérieur des médailles de sauvetage pour leur belle conduite lors de la catastrophe de Saint-Mandé.

Il est inexact de dire que les plantes dans les chambres peuvent avoir une influence maligne sur la santé des dormeurs.

Accès de folie. — Des gardiens de la paix, en tournée dans le quartier de Vaise, ont conduit la nuit dernière, à la Permanence, un sieur S..., âgé de trente-sept ans, qui se livrait, dans la rue Saint-Pierre, à des actes écentriques accompagnés de paroles incohérentes ne laissant aucun doute sur son état mental.

Accès de folie. — Des gardiens de la paix, en tournée dans le quartier de Vaise, ont conduit la nuit dernière, à la Permanence, un sieur S..., âgé de trente-sept ans, qui se livrait, dans la rue Saint-Pierre, à des actes écentriques accompagnés de paroles incohérentes ne laissant aucun doute sur son état mental.

Accès de folie. — Des gardiens de la paix, en tournée dans le quartier de Vaise, ont conduit la nuit dernière, à la Permanence, un sieur S..., âgé de trente-sept ans, qui se livrait, dans la rue Saint-Pierre, à des actes écentriques accompagnés de paroles incohérentes ne laissant aucun doute sur son état mental.

Accès de folie. — Des gardiens de la paix, en tournée dans le quartier de Vaise, ont conduit la nuit dernière, à la Permanence, un sieur S..., âgé de trente-sept ans, qui se livrait, dans la rue Saint-Pierre, à des actes écentriques accompagnés de paroles incohérentes ne laissant aucun doute sur son état mental.

Les Ouvriers Verriers

On se rappelle les débuts de la grève des ouvriers verriers occupés dans les verreries du Lyonnais.

On se rappelle les débuts de la grève des ouvriers verriers occupés dans les verreries du Lyonnais.

On se rappelle les débuts de la grève des ouvriers verriers occupés dans les verreries du Lyonnais.

On se rappelle les débuts de la grève des ouvriers verriers occupés dans les verreries du Lyonnais.

FÊTES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui, à trois heures, courses de taureaux.

Arènes lyonnaises. — Aujourd'hui, à trois heures, courses de taureaux.

Echo de Vaise. — A 2 heures, concert-bal, restaurant du Grand-Noé, 19, rue de la Duchère.

Prévoyants de l'Avenir. — A 2 heures 1/2, concert-bal de la 62^e section, à Saint-Fons.

Prévoyants de l'Avenir. — A 2 heures 1/2, concert-bal de la 62^e section, à Saint-Fons.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Dimanche 23 août, 235^e jour de l'année.

Aux Arènes lyonnaises. — C'est le quadrille d'Élie Landais, sous la direction de Bellocq et de Robert et dont on a gardé un bon souvenir à Lyon, qui courra le taureau, aujourd'hui, à trois heures, aux Arènes lyonnaises.

Quatrième concours national de tir. — Aujourd'hui dimanche, à neuf heures précises du matin, à l'Hôtel de Ville, distribution des prix aux lauréats de la catégorie 15 (Revolvers d'ordonnance).

Le feu. — Un commencement d'incendie, dont les voisins ont eu promptement raison, s'est déclaré hier, chez M. Jantel, mécanicien, n° 45 de la rue Bellecour.

Le feu. — Un commencement d'incendie, dont les voisins ont eu promptement raison, s'est déclaré hier, chez M. Jantel, mécanicien, n° 45 de la rue Bellecour.

Le feu. — Un commencement d'incendie, dont les voisins ont eu promptement raison, s'est déclaré hier, chez M. Jantel, mécanicien, n° 45 de la rue Bellecour.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL
L'ESCADRE DU NORD
Portsmouth, 22 août.

La division des cuirassés du Nord quittera Portsmouth le 26 août pour rentrer à Cherbourg; après s'y être ravitaillée, la division en partira en septembre, pour la baie de Quiberon où aura lieu une inspection générale.

MANIFESTATION RUSSEPHILE
Dinard, 22 août.

Après un court échange de vues, l'assemblée décide que le congrès international de 1893 aura lieu en Suisse; il y aura également un congrès à Chicago.

CONGRÈS DE BRUXELLES

Bruxelles, 22 août.

Dans la séance de la soirée, le président a mis aux voix la question de savoir si la démonstration ouvrière en faveur des huit heures aura lieu le 1^{er} mai ou le premier dimanche de mai. C'est la date du 1^{er} mai qui est admise à l'unanimité.

Tombé d'un échafaudage. — Un ouvrier cimentier, M. Chaverola, âgé de 44 ans, travaillant sur un échafaudage placé à une hauteur de deux mètres, sur la façade d'une maison en construction, située boulevard des Hironnelles et appartenant à M. Jarnot, a fait une chute dans laquelle il s'est foulé le poignet gauche et blessé assez grièvement à la joue droite.

Une alerte. — Le bruit courait hier soir en ville qu'un grand incendie venait de se déclarer à Francheville. La pompe à vapeur se dirigeait au grand trot dans cette direction, ayant donné naissance à cette rumeur.

Touristes lyonnais. — La société des Touristes lyonnais a obtenu au concours national de gymnastique et d'instruction militaire de Vion les prix suivants: 1^{er} prix d'honneur; école de compagnie, 1^{er} prix; école de section, 3^e prix; école de soldat (avec armes), 3^e prix; (sans armes), 4^e prix; gymnastique, 3^e prix d'honneur; 1^{re} division, 1^{er} prix d'excellence; 2^e division, 2^e prix; 3^e division, 3^e prix; pupilles, 1^{er} prix mouvements d'ensemble, 3^e prix; productions libres avec engins (pupilles), 2^e prix; courses (pupilles), 3^e prix; pyramides, 3^e prix; boxe, 2^e prix; escrime, champion, M. Dutasse; 2^e prix, M. Genin; 6^e prix, M. Prudhomme.

Chambre syndicale des ouvriers boulangers. — Les ouvriers boulangers qui ont des réclamations à faire contre les placiers, sont priés de les apporter au siège du syndicat, 40, rue Tronchet, dans un délai de huit jours.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui dimanche, à huit heures et demie, à la demande générale, deuxième grand festival franco-russe, aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M^{lle} Cotte-Mathieu et de M^{lle} Dethurens et Bonnard.

Concert des Ambassadeurs (chalet de la brasserie des Chemins de fer, cours du Midi). Ceux qui voudraient jouir de l'intéressant spectacle offert par les deux sœurs Mustos et applaudir M^{lle} Mathieu, l'incomparable lyrique, ainsi que M^{lle} Gaspard, Leclaire, Rapiacella et M^{lle} Laurent, Dirat et Béjuy, n'ont qu'à se hâter, car demain, adieux irrévocables de la troupe.

Grand concert de l'Horloge, cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Immense succès de Vally, de l'Élégance de Paris, qui chante chaque soir ses dernières créations.

Elles réussissent toujours! Pontorson (Manche), le 28 avril 1891. — Je viens d'employer les Piliules Suisses que vous avez eu la gentillesse de m'envoyer, et je suis heureux de vous dire que j'ai obtenu, grâce à elles, d'excellents résultats. Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous livriez mon observation à la publicité.

La grande Pharmacie du Serpent, n° 32, rue Lanterne, ne passe pas par les intermédiaires; elle achète en gros et reçoit directement tous les produits d'origine; c'est ce qui explique pourquoi elle vend de la marchandise fraîche et non fretée, tout en vendant bon marché.

TERRIBLE EXPLOSION

New-York, 22 août.

Une explosion, dont la cause est restée inconnue, a renversé une maison de la place de New-York. Cette maison a pris feu. On craint qu'il y ait 60 morts, tant

passants et clients du restaurant situé au rez-de-chaussée qu'ouvriers et ouvrières d'une imprimerie occupant cinq étages. Les maisons voisines ont beaucoup souffert du feu et de l'eau. De nombreuses victimes sont restées ensevelies sous les débris ou ont été brûlées vives. Il a été impossible de leur porter secours.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 23 août, 2 h. matin.

UN TRAITRE A DIGNE

Un caporal appartenant à l'état-major de la place, secrétaire du bureau de recrutement, a été écroué à la maison d'arrêt de Digne.

Il est accusé d'avoir voulu vendre à l'Allemagne des plans de mobilisation. M. Paoli, inspecteur de la sûreté, est venu tout exprès de Paris et l'a arrêté au moment où il réclamait au guichet de la poste une lettre qui devait lui être adressée de Berlin sous des initiales convenues.

M. BARBEY A NIMES

Pendant le dîner offert à la préfecture de Nîmes par le préfet du Gard au ministre de la marine et aux membres du conseil général, la foule, massée aux abords, a demandé que la musique jouât l'hymne russe, qui a été immédiatement joué et acclamé aux cris de: « Vive la Russie! Vive la République! »

L'Exposition de Lyon

On nous prie de donner, à titre de document, le rapport suivant:

Rapport de la commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Messieurs, le 26 septembre dernier, M. Henri Martin obtenait, du conseil municipal, la faculté d'organiser à Lyon une Exposition nationale et coloniale qui devait s'ouvrir en mai 1892.

Le projet approuvé par le conseil a obtenu non-seulement dans notre cité et dans les départements voisins, mais sur tous les points de la France et même à l'étranger, un accueil très favorable.

Les membres de la troisième commission, en examinant le dossier qui leur a été soumis, ont pris connaissance des nombreuses adhésions qui ont été adressées à M. Martin.

A Lyon, 80 chambres syndicales d'ouvriers et 35 chambres syndicales de patrons et notamment l'Union des Chambres syndicales lyonnaises ont adhéré en indiquant les avantages que le commerce et l'industrie de notre région seraient appelés à retirer de cette grande manifestation.

Le dossier renferme, en outre, un nombre considérable d'adhésions provenant de syndicats agricoles et de chambres de commerce françaises et étrangères. Nous devons mentionner qu'à la suite de conférences tenues dans les six arrondissements de Lyon par la chambre syndicale des commerçants réunis et par une commission des commerçants et industriels lyonnais, d'importantes souscriptions ont été recueillies.

Cependant, quoique le projet se présentât avec les meilleures chances de succès, le choix de la date n'ayant pas paru favorable, à cause de la brièveté du délai, le promoteur, malgré une persévérante énergie et des efforts auxquels nous avons le devoir de donner un témoignage public, n'a pu se constituer totalement la garantie financière exigée de lui.

Un syndicat de notables entrepreneurs lyonnais est alors intervenu pour que le résultat du travail accompli ne fût pas perdu et pour que l'idée de l'Exposition devienne à juste titre populaire, ne fût pas abandonnée.

Ces entrepreneurs, par lettre en date du 23 juin, ont demandé au conseil municipal le bénéfice de la concession d'une Exposition internationale et coloniale à Lyon pour 1892, et, par lettre en date du 5 août, ont offert sous leur responsabilité personnelle, la garantie de l'exécution complète des travaux de l'Exposition. Il est bon de remarquer que ce syndicat d'entrepreneurs s'est conformé au vœu du conseil municipal en constituant un entrepreneur général unique.

Dans ces conditions, votre troisième commission a pu accepter la concession de l'Exposition internationale et coloniale de Lyon pour 1892. Mais, dans notre séance publique du 14 août l'administration municipale a fait valoir des considérations d'ordre supérieur. M. le Maire, nous a fait connaître son avis formel sur les moyens qui sont de nature à assurer le succès de l'Exposition.

Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il y a intérêt pour nos concitoyens à ce que l'Exposition devienne une œuvre vraiment lyonnaise et revête un caractère municipal. Pour engager les pouvoirs publics et les représentants élus du commerce et de l'industrie, pour rendre certains de leurs concours, il conviendrait que la Ville, en lieu de se contenter d'une attribution morale et de rester au second plan, prît en main la direction de cette grande entreprise et n'accorde aucune concession.

Toutefois, afin de ne pas engager les finances municipales, votre troisième commission, avec l'administration, pense qu'il y aurait lieu, pour la Ville, de s'entendre avec un syndicat ou une société particulière, pour assurer dans des conditions déterminées les dépenses de construction et d'administration en garantissant la Ville contre tout aléa.

1892 et entraîne notamment la déchéance de la concession accordée par la délibération du 28 septembre dernier.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Chambre syndicale du cartonage. — Dimanche 23 août, à 8 heures du matin, à la Bourse du Travail, assemblée générale.

Union syndicale indépendante des corroyeurs, chevriers, maroquiniers et mégisiers de Lyon. — Dimanche 23 août, à 3 heures, chez M. Sauter, rue Garibaldi, 123.

Chambre syndicale des chevriers, maroquiniers et mégisiers de Lyon et de la banlieue. — Tous les membres du syndicat sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à une heure très précise, à la Bourse du Travail.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Comité coopératif de la région lyonnaise. — Toutes les Sociétés coopératives sont priées de se faire représenter à la réunion du mardi 23 courant, au siège, rue Donné, 2, à 8 h. précises du soir.

GYMNASTIQUE ET TIR

L'Avant-Garde de Lyon. — Aujourd'hui, dimanche 23 août, réunion de la Société (gymnastique et fanfare) au local à midi précis, pour assister à la fête de la Jeune France.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, dimanche 23 août, à 8 heures 1/2, grand festival franco-russe.

PROGRAMME. — Première partie. — Sigurd, ouverture, Boyer. — Mazurka (de la vie pour le Czar), Glinka. — Cinq-Mars (cantilène) par M^{lle} Cotte, Gounod. — a) Le Réve du prisonnier (3^e addition); b) Hymne national russe.

Deuxième partie. — Phédra, ouverture (Massenet). — a) Chansons (paroles); b) Valse de la Belle au bois dormant (Tchaïkovski); — c) Le Roi et la Reine, par M. Rouss (Lalou); — d) Carmen, air du Tostador, par M. Dethurens, Bizet; — e) Trépak, danse russe, de Wolko.

Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Lalo. — Prix d'entrée: 1 fr. — Demain, grand concert, prix d'entrée: 50 c.

Théâtre de Charbonnières. — Opéras comiques et Opérettes. — Représentations les lundi, mardi, mercredi et samedi; le jeudi, grand bal.

Concerts symphoniques. — Café Daumalle, place des Célestins: Tous les soirs, concert.

Petit Athénée, place des Célestins. — Tous les soirs, au Caveau des Célestins, concerts populaires du Petit Athénée. Entrée, 50 c.

Grand concert de l'Horloge, cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Tous les soirs; Spectacle varié.

ASSINÉS, LISEZ LE PARIS

Envoyez vos plaintes et réclamations à: Bureau du Journal, 25, rue de Valenciennes.

AU CAPRICE

39, rue Hôtel-de-Ville et rue Dubois, 19

Les Grands Magasins de Soldes AU CAPRICE, depuis qu'ils existent, ont à maintes reprises prouvé élogieusement qu'ils étaient la seule Maison de Soldes de la place qui peut vendre en toute confiance et à un prix inférieur aux maisons concurrentes, des articles de première qualité garantis.

AU CAPRICE, le Prix Fixe n'est pas un leurre, et nous nous gardons tous-jours, par respect pour notre clientèle, d'imiter certaines maisons dont la mobilité des prix de vente n'a d'égalé que la mauvaise qualité de leurs articles. AU CAPRICE, on s'est tracé comme règle commerciale invariable

50% meilleur marché que partout ailleurs

Marchandises irréprochables. — Prix fixe invariable

Pour les derniers jours de notre Liquidation d'agrandissement, nous mettons en vente les articles suivants, qui seront bien plutôt donnés que vendus:

45,000 m LAINAGE nouv. gr. larg. à 1 fr.

VOILANT CHANTILLY pour robes, 1m40 à 3,50

25,000 PAIRES BAS valeur 12 fr., à 1,95

AU CAPRICE MAISON DE PRIX FIXE 39, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue Dubois, 19 LYON

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés).

Eau dentifrice Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr.

Coudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr.

Miel prophylactique Duchesne, au tannin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

CONSULTATIONS: de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

ANALYSES MÉDICALES Paralyse, AFFECTIONS chroniques

Ville de Santé et de Convalescence

du Dr COLLIEN à Mézières (Isère) S'adr. 14, r. de la Barre, Lyon Lundi, Mercredi, Samedi, 9 à 5 h.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Marie Arnaz, s. p., 58 ans, rue Constantine, 14, f. 9 h. — Ep. Carlier, née Fran, rentière, 70 ans, rue des Chartroux, 30, f. 11 h. — Epouse Jacquet, née Ginot, s. p., 60 ans, place des Penitents-de-la-Croix, f. 5 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, Valeurs, Cours de clôture, Hausse, Baisse. Includes entries for Crédit Lyonnais, Mobilier Espagnol, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, AU COMPTANT, COURS DE CLÔTURE, HAUSSE, BAISSÉ. Includes entries for 3 0/0, 4 1/2, etc.

APRÈS BOURSE

Table with columns: 5 0/0 français, 4 1/2, 4 1/2, etc. Includes entries for Douanes, Rio Tinto, etc.

REVUE DES MARCHÉS

Le marché aux grains et farines reçoit les premières impressions résultant de l'insuffisance de la récolte. Une hausse assez importante s'est manifestée au courant de la semaine; cette hausse a porté plus sur les farines que sur les blés; il est certain que maintenant que la dernière moisson a donné un tiers en moins sur une bonne moyenne, et la mouture ne rend pas. Ce commencement de campagne n'est pas encourageant. Il faut espérer que l'on se pourvoira, de façon à éviter que l'hiver ne nous surprenne dans une situation fâcheuse.

BONNE OCCASION

Advertisement for VERMOREL VILLEFRANCHE PRESSOIRS. Includes text: 'A Vendre machine à coudre Singer (Oscillante)...' and an image of a press.

AVIS

Nous appelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastique, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de LYON insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, Ville de Paris, etc. Includes entries for Lyon-Fourvière, Oues-Lyonnais, etc.

TELEGRAPHIE PRIVÉE

Table with columns: CLOTURE D'HIER, VALEURS, PREMIER COURS, DERNIER COURS. Includes entries for 3 0/0 Français, 3 0/0 nouveau, etc.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns: Nombre, SORTES, France, Espagne, Portugal, etc. Includes entries for 12 Orans, 20 Trames, etc.

LA GARANTIE FONCIÈRE. Société coopérative de capitalisation et de retraite. 400 FRANCS DE RETRAITE APRÈS 15 ANS.

DUSSURGET. Epicerie vendant le meilleur marché les produits de choix. 34, cours Morand, 34. PRÉVIENT LE PUBLIC.

CABINET de M. DUCHANNE. 3, COURS DE LA LIBERTÉ. Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses.

PAPIERS PEINTS. E. MEYSONNIER. 77, Avenue de Saaz, Lyon. Vente en solde de 800 Coupons de nouveautés par 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Rx.

APÉRITIF. VIGNES AMÉRICAINES. En milieu de récoltes de toutes qualités à la vente.

CONCERTS BELLECOUR. Tous les Soirs, à huit heures. GRAND CONCERT. LE MARDI & LE VENDREDI. GRANDE FÊTE ARTISTIQUE.

ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER. LES VALEURS CI-APRÈS: Bons du Crédit Foncier, Bons Algériens, etc.

ENSEIGNES PEINTES. Dans les Gares des Funiculaires. LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE. 20 fr. le mètre carré par an.

GRAND ANNUAIRE DE L'ISÈRE. Administratif, Commercial, Industriel, Agricole. ÉDITION DE 1892. Pour paraître le 1er Octobre prochain.

VICTOR DUPRÉ. 69, Rue Tronchet, LYON. Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes Fourniture de Lames et Bâtons.

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON. Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service.

CAPITAUX offerts de 4 à 5 0/0 sur hypothèques. S'adresser à M. Papillon, notaire au Bois-d'Oingt.

ACCOCHEUSE. M. Veuve YVERNAT. Rue du Vieil-Remorsé, 3, angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges).

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER. LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux. WAGON. Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 22 Août (108) Le Forçat Colonel. PAR Fortuné DU BOISGOBEY. DEUXIÈME PARTIE. — Je désire vivement, madame, dit-il en redoublant de politesse, que M. le comte se justifie auprès de sa majesté et puisse qu'il est en ce moment aux Tuileries je me retire. J'espère que vous voudrez bien m'excuser et assurer le colonel Pontis de toute ma sympathie.

de son subordonné avait nécessairement mis sur leurs gardes les habitants du pavillon et qu'on risquait fort maintenant de manquer cette capture importante. — Encore, si on avait empoigné la soi-disant comtesse, répétait Vidocq, il nous resterait des chances. Dans ces affaires-là, quand on tient la femme, on a presque toujours le reste de la bande. Le malavisé commissaire proposa de retourner sur-le-champ à la rue Saint-Maur, mais le chef de la brigade secrète accueillit cette proposition avec un sourire de pitié.

fermaît ses titres, et Rosa, fort à regret, dut les laisser à la seule garde de Lucette, mais elle comptait bien revenir les chercher dans la nuit. Le colonel, en sautant dans le jardin, lui avait jeté ces mots: — Ce soir, à neuf heures, au coin de l'impassée. Cette indication suffisait à l'intrepide et rusée Catalane, et, quant au temps qu'elle avait à employer jusqu'à l'heure du rendez-vous, elle savait qu'à Paris le meilleur moyen d'échapper aux recherches, c'est de se perdre dans la foule. Elle alla donc dîner bravement dans un restaurant à la mode du Palais-Royal et s'assit aux Tuileries, où un temps magnifique avait attiré les promeneurs en grand nombre.

tence moins remplie de joies factices que de dangers réels. Lucette le voyait heureux et libre en Espagne, et elle pensait qu'après avoir assuré sa fuite, elle aurait assez vécu. Avec ce calme que donne toujours la résignation, la courageuse femme se prépara à jouer le soir cette suprême partie dont la liberté et peut-être la vie de son amant allaient former l'enjeu. Elle examina froidement toutes les chances qui pouvaient survenir et choisit le poste le plus dangereux. Selon toute probabilité, la police allait revenir dans la nuit; si Coignard arrivait de son côté, il l'importait avant tout de l'avertir. A la chute du jour, Lucette alla se placer à l'angle de la rue Saint-Maur et de l'impassée Ferdinand. Il y avait là un mur de quelques pieds de hauteur qui entourait un champ planté de vignes. C'était un observatoire excellent et, en cas de surprise, on pouvait se perdre dans des terrains vagues, qui s'étendaient alors presque jusqu'au mur d'enceinte.

commandement de l'expédition. Les espions, qui s'étaient si mal à propos laissés rosser dans la rue le la Belle-Calandre, avaient été mis de côté, à l'exception pourtant de celui qui avait suivi Lucette. Celui-ci avait reçu malgré sa blessure récente, la direction en sous-ordre de la brigade, et il brûlait du désir bien naturel de se venger du coup de couteau qu'il avait reçu. La petite troupe armée jusqu'aux dents s'achemina de bonne heure vers la rue Saint-Maur, afin d'avoir le temps de se poster habilement. Les habitudes de la police de cette époque étaient peu modérées, et ses agents se souciaient médiocrement de la légalité de ses actes, pourvu que le but fut atteint. On traquait le gibier par tous les moyens possibles et, en cas de résistance, on le blessait et on le tuait. En ce qui concernait la prise de Coignard, les instructions données en haut lieu n'avaient nullement recommandé d'user de douceur.

neur, et le célèbre policier aimait beaucoup à faire parler de lui. Pour que son succès apparût dans tout son éclat, il fallait que Coignard fût jugé publiquement par la cour d'assises de la Seine, et, avant de partir, il avait donné ses ordres en conséquence. — Ne me gênez pas, mon colonel, avait-il dit à ses hommes. Malgré ses intentions modérées, il avait cependant pris ses précautions pour combattre énergiquement en cas de besoin, mais il espérait bien, comme il disait, « boucler sa pratique », avant qu'elle eût le temps de se défendre. Tout en cheminant vers la rue Saint-Maur, Vidocq causait avec son lieutenant, le blessé de la veille, qui était encore un débutant dans la police secrète, mais qui promettait de devenir plus tard un agent hors ligne. — Il faudra, quand nous tiendrons l'oiseau, me dénicher quelques libérés qui se soient trouvés à Toulon, de 1800 à 1805, car ce Darius a disparu, et le diable sait où il est. — Ce ne sera pas très difficile, mais d'ailleurs, vous devez bien avoir à la maison le signalement exact de Pierre Coignard, et on pourra vérifier l'identité. — Tu crois encore aux signalements, toi! dit le chef de la sûreté en haussant les épaules. Tu sauras plus tard, mon fiston, qu'ils se ressemblent tous. — Mais on m'a dit que Coignard avait un tic dans la figure, et si le colonel fait la même grimace, on sera fixé.